

## **Session 3 : Rôle et place du foncier dans les conflits et crises sociopolitiques**

### **Quelques constats de départ**

Facteur de production, patrimoine économique et symbolique, outil d'épargne ou encore moyen de rétribution, de contrôle social, et de gouvernance des Hommes, le foncier n'a ni le même rôle ni les mêmes fonctions selon les perceptions des différentes catégories d'acteurs et selon les contextes. Parmi ces fonctions, certaines sont inhérentes au foncier (la terre et les ressources naturelles qu'elle porte comme facteurs de productions spécifiques) et ont une dimension fortement économique, d'autres sont d'ordre social, identitaire et politique, en particulier dans les pays du Sud où l'économique, le politique et l'appartenance identitaire sont plus particulièrement entremêlés.

Ces fonctions peuvent être complémentaires ou antagoniques et donner lieu à l'émergence de conflits qui se jouent à différentes échelles (locale, nationale, internationale). Dans ce processus, les interventions des États, et la pression des institutions internationales qui va souvent de pair, ne sont pas neutres et peuvent contribuer à aggraver les tensions existantes. Bon nombre de conflits sociopolitiques ont ainsi eu, aujourd'hui et dans l'histoire, une dimension, sinon une origine foncière. Mais il est toujours difficile d'établir une causalité linéaire entre conflits fonciers et « méta conflits » socio-politiques (ou l'inverse). C'est pourquoi la question foncière reste un aspect particulièrement délicat dans les situations présumées de « post conflit », dans lesquelles il est souvent difficile d'allier retour à la paix et équité.

### **Propos introductif**

Présentation : *Dynamiques et enjeux des conflits fonciers*, Paul Mathieu (FAO)

Paul Mathieu présentera quelques réflexions pour lancer la discussion à partir d'études et articles publiés sur les conflits fonciers notamment dans la région des grands Lacs (RDC et Burundi). Il illustrera la diversité des types et niveaux de conflits ayant une dimension foncière. Il montrera comment ces conflits combinent des facteurs purement fonciers et des facteurs d'autres natures (identitaires, politiques, religieux). Enfin, il explicitera pourquoi l'absence de dispositifs de régulation, de normes partagées, et d'autorités légitimes est un facteur contextuel majeur de l'escalade des conflits dans la violence.

## Questions pour la table ronde

En vous basant sur votre expérience et en fonction de votre position institutionnelle, quelles sont les boîtes noires ou les informations manquantes pour mieux comprendre et réguler les conflits à dimension ou origine foncière ?

Comment prévenir ces conflits à l'avenir ? Quels sont les éléments de politique à mettre en place ? Pouvez-vous citer des exemples de dispositifs de prise en charge de ces conflits ? Quels sont leurs forces et leurs faiblesses ?

Y-a-t-il des spécificités et des modalités particulières à prévoir suivant les milieux ? Comment travailler dans les situations post-conflit ?

## Intervenants

### Ward Anseeuw

Dr Ward Anseeuw, économiste du développement, est chercheur au Cirad (Centre de Coopération Internationale en Recherche agronomique pour le développement), affecté à la Post-Graduate School of Agriculture and Rural Development de l'Université de Pretoria. Depuis une dizaine d'années, il conduit des recherches en Afrique et en Afrique australe en particulier, sur les politiques agricoles et foncières, les réformes agraires et foncières, les conflits fonciers et les acquisitions foncières à grande échelle. Il a publié sur ces sujets dans des revues scientifiques et avec des éditions renommées, incluant *Land, transition and compromise* (avec Chris Alden, Palgrave, 2009) et *The struggle over land in Africa – Conflicts, politics and change* (avec Chris Alden, HSRC Press, 2010).

### Pauline Carmona

Pauline Carmona est chef de la mission de la gouvernance démocratique (Économie globale et stratégies du développement) au Ministère des affaires étrangères et européennes. Après l'Europe balkanique dont elle suivait les dossiers pour l'administration centrale, elle a été en poste en Asie, notamment Hong-Kong et Tokyo. Elle a également suivi la question de l'élargissement de l'Union Européenne.

### Jean-Pierre Chauveau

Jean-Pierre Chauveau, socio-anthropologue, est directeur de recherche émérite à l'IRD. Ses recherches de terrain en Côte d'Ivoire sur l'anthropologie économique et politique du changement social en milieu rural l'ont amené à partir des années 1990 à orienter ses investigations sur la question foncière. Il a notamment participé en 1996 à une expertise sur le Plan Foncier Rural, première étape de la réforme en cours de la législation foncière. Il travaille actuellement avec une équipe de doctorants ivoiriens sur les formes de mobilisation violente des jeunes ruraux durant le conflit ivoirien, en relation avec la question foncière dans la zone forestière.

Jean-Pierre Chauveau est par ailleurs enseignant associé à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales à Marseille où il anime avec d'autres collègues de l'IRD un séminaire annuel sur « Terre, ressources naturelles et conflit dans les pays du Sud ». Il est membre permanent du Comité technique « Foncier et développement ».

**Véronique Dorner**

Véronique Dorner a étudié l'Ethnologie comparée et l'Anthropologie du Développement à Paris V et à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (Paris et Marseille) puis l'Anthropologie du Droit à Paris I.

Ayant exercé en Anthropologie et Santé publique en France, ainsi qu'en Inter médiation culturelle dans le cadre judiciaire, elle est sollicitée pour des missions anthropologiques dans différents pays et régions du monde (dont Haïti, Congo-Brazzaville et Nouvelle-Calédonie) pour diverses études sur le développement ainsi que sur les questions foncières en lien avec le Laboratoire d'Anthropologie Juridique de Paris.

Elle intervient depuis de très nombreuses années en Haïti au cours de multiples séjours de recherche. Ceci l'a conduit à s'intéresser de façon très étroite aux dimensions sociologiques et anthropologiques des questions foncières, à leurs aspects conflictuels et à leur régulation au niveau local et national, ainsi qu'au rôle des institutions non gouvernementales et internationales.

**Paul Mathieu**

Paul Mathieu est fonctionnaire principal (Senior Officer) au sein de l'équipe « questions foncières » de la Division du Climat, de l'Énergie et du Foncier, dans le département des ressources naturelles et de l'environnement de la FAO, depuis 2002. Économiste et docteur en études de l'environnement, spécialisé dans l'étude des institutions et politiques foncières, il a aussi été professeur et chercheur à l'Institut d'études du développement, à l'Université catholique de Louvain-la-Neuve (Belgique) entre 1990 et 2002. Il a été chercheur visiteur au Land Tenure Center de l'université de Madison au Wisconsin (en 1993) et collaboré avec de nombreux autres centres de recherche et universités en Afrique de l'ouest et en Asie. Il a également travaillé comme consultant pour de nombreuses organisations internationales, coopérations bilatérales et ONG de développement. Ses travaux actuels portent principalement sur l'acquisition des terres à grande échelle, les institutions et les politiques foncières (principalement en Afrique), les questions de gouvernance foncière et le développement rural.

**Alain Rochegude**

Docteur en droit et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, Alain Rochegude intervient aujourd'hui en appui aux acteurs impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques foncières, sur les aspects liés au cadre législatif et institutionnel, et les questions de fiscalité locale et de décentralisation notamment en milieu urbain. Il a plus particulièrement travaillé sur les processus en cours au Bénin, au Niger, à Madagascar, au Sénégal et plus récemment dans des contextes post-crise comme au Burundi.

Alain Rochegude est par ailleurs Professeur en droit public associé à l'Université de Paris I. Il est également membre permanent du Comité technique « Foncier et développement », membre du comité international « Titrisation foncière » de la Chambre

des Notaires, et Président de l'Association pour la promotion des recherches et études foncières en Afrique (APREFA).

**Jean-Bernard Véron**

Jean-Bernard Véron a exercé une série de missions au siège de l'AFD et dans les agences sur le terrain, en tant que chargé d'étude et de mission (au Congo-Brazzaville, à la division des études macro-économiques), responsable de division (études macro-économiques, développement rural pour l'Afrique centrale, orientale et Australe) et responsable de département (Asie, Pacifique, Caraïbes).

Jean-Bernard Véron est actuellement conseiller du directeur de la Stratégie de l'AFD et responsable de la Cellule prévention des crises et sortie de conflit. Il est par ailleurs le rédacteur en chef de la revue *Afrique contemporaine et développement*.